VILLE DE PARIS

# C'est quoi, ce chantier rue Ordener ?

**Quoi ?**
Réfection de la chaussée.

**Où ?**
Au n°2 rue Ordener, à l'angle Ordener / rue de la Chapelle

**Quand ?**
Du 20 au 31 juillet 2020

**Comment ?**
- Retrait de l'ancien revêtement
- Rénovation partielle de la fondation
- Pose d'un nouveau revêtement
- Réalisation de la signalisation horizontale (marquage au sol)

**Le chantier au jour le jour**
- Barrage de la rue Ordener depuis la rue de la Chapelle ;
- Déviation des véhicules par la rue Max Dormoy, rue Doudeauville, rue Stephenson ;
- Déviation de la ligne de Bus par la rue Max Dormoy, rue de Jessaint, rue Stéphenson ;
- Mise à sens unique de la rue Ordener depuis la rue Stephenson vers la rue de la Chapelle ;
- Neutralisation provisoire d'une zone de livraison au n°2 de la rue Ordener.

## Contacts

**RÉALISATION**
VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENT
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE – NORD OUEST
24, AVENUE NIEL, PARIS 17E DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30
TÉL. 01 43 18 51 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H00

**ENTREPRISES**
FAYOLLE / AXIMUM

**Plus d'infos sur chantiers.paris.fr et au 3975*** *SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE. MERCI POUR VOTRE PATIENCE.**

PARIS SE TRANSFORME